

L'entrepreneur ou le constructeur-propriétaire qui construit ou démolit un jeu ou un manège fixe doit soumettre une déclaration de travaux à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Cette déclaration doit être transmise au moins 45 jours avant la date du début des travaux.

De plus, si des modifications sont apportées à un jeu ou à un manège fixe ou portable, ces modifications constituent des travaux de construction visés par les exigences du Code de construction et doivent être déclarées.

On notera cependant que l'entrepreneur ou le constructeur-propriétaire qui exécute des travaux de modification d'un jeu ou d'un manège recommandés par le fabricant à la suite d'un incident ou d'un accident survenu avec un jeu ou un manège similaire doit les déclarer à la RBQ dans les deux jours ouvrables suivant la fin des travaux de modification.

1. Type de déclaration

<input type="checkbox"/> Déclaration de travaux d'un nouveau jeu ou manège
Date prévue du début des travaux (aaaa-mm-jj) :
Date prévue de la mise en service au public (aaaa-mm-jj) :
<input type="checkbox"/> Déclaration de modification Une modification concerne tous les travaux de construction réalisés sur un jeu ou manège fixe ou portable requise pour l'amélioration ou à la suite des recommandations du fabricant. (Remplir les sections 3, 5, 6, 7, 9 sous section A)
Date prévue de fin des travaux de construction (aaaa-mm-jj) :
<input type="checkbox"/> Déclaration de démolition (Remplir les sections 3, 5, 6, 7, 9 sous section A)
Date prévue des travaux de démolition (aaaa-mm-jj) :

2. Coordonnées de l'ingénieur ayant signé les plans et devis

Nom :	Prénom (dans le cas d'une personne physique) :
Nom de l'entreprise :	
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :	
N° de membre à l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) :	
N° :	Rue :
Bureau/appartement :	Municipalité :
Province :	Code postal :
N° de téléphone :	Poste :
N° de télécopieur (facultatif) :	Courriel :

3. Coordonnées de l'entrepreneur ou du constructeur-propriétaire

<input type="checkbox"/> Société <input type="checkbox"/> Personne morale <input type="checkbox"/> Personne physique faisant des affaires seule	
Nom :	Prénom (dans le cas d'une personne physique) :
Autre nom :	
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :	
N° de licence :	
N° :	Rue :
Bureau/appartement :	Municipalité :
Province :	Code postal :
N° de téléphone :	Poste :
N° de télécopieur (facultatif) :	Courriel :

4. Liste des entrepreneurs spécialisés (si applicable)

<input type="checkbox"/> Société <input type="checkbox"/> Personne morale <input type="checkbox"/> Personne physique faisant des affaires seule	
Nom :	Prénom (dans le cas d'une personne physique) :
Autre nom :	
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :	
N° de licence :	
N° :	Rue :
Bureau/appartement :	Municipalité :
Province :	Code postal :
N° de téléphone :	Poste :
N° de télécopieur (facultatif) :	Courriel :
Nature des travaux :	

<input type="checkbox"/> Société <input type="checkbox"/> Personne morale <input type="checkbox"/> Personne physique faisant des affaires seule	
Nom :	Prénom (dans le cas d'une personne physique) :
Autre nom :	
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :	
N° de licence :	
N° :	Rue :
Bureau/appartement :	Municipalité :
Province :	Code postal :
N° de téléphone :	Poste :
N° de télécopieur (facultatif) :	Courriel :
Nature des travaux :	

Documents annexés

5. Adresse du site des travaux

<input type="checkbox"/> Site extérieur	<input type="checkbox"/> Site intérieur	Nom du site :
N° :	Rue :	
Bureau/appartement :	Municipalité :	
Province :	Code postal :	

6. Nature des travaux

--

7. Coordonnées du propriétaire-exploitant

<input type="checkbox"/> Société	<input type="checkbox"/> Personne morale	<input type="checkbox"/> Personne physique faisant des affaires seule
Nom :	Prénom (dans le cas d'une personne physique) :	
Autre nom :		
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :		
N° de permis d'exploitation :		
N° :	Rue :	
Bureau/appartement :	Municipalité :	
Province :	Code postal :	
N° de téléphone :	Poste :	
N° de télécopieur (facultatif) :	Courriel :	

8. Coordonnées de la personne reconnue

Il s'agit de la personne ou de la société mentionnée à la section 2

Nom : Prénom (dans le cas d'une personne physique) :

Autre nom :

NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :

N° de membre à l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) :

9. Données techniques

Jeu fixe Jeu portable

Genre : Modèle :

Marque : Nom du fabricant :

Caractéristiques techniques du jeu ou du manège

Nom d'origine :

Nom usuel :

Numéro de série :

Vitesse minimale et maximale (tours/minute, mètres/sec., pieds/sec., kilomètres/heure, etc.) :

Sens des déplacements si ces derniers sont essentiels au fonctionnement du jeu (horizontal, vertical, latéral, rotation complète, demi-rotation, etc., ou la combinaison des sens de déplacement) :

Capacité massique des passagers (pour chaque position et masse totale (kilogrammes ou livres) :

Capacité en nombre de passagers (adultes ou enfants) :

Date, lieu et liste des essais

Date des essais, des épreuves et des vérifications (aaaa-mm-jj) :

Lieu des essais, des épreuves et des vérifications :

Liste des essais, des épreuves et des vérifications :

Documents annexés

10. Autres informations pertinentes

--

11. Déclaration formelle

En tant qu'entrepreneur ou constructeur-propriétaire responsable des travaux de construction d'un jeu ou d'un manège, j'atteste que :

- Les renseignements contenus dans cette déclaration de travaux sont exacts et complets ;
- À la fin des travaux, une attestation de conformité au Code de construction, signée par une personne reconnue sera transmise à la RBQ.

Nom :	Prénom :
Signature :	Date :

Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave. La Régie du bâtiment du Québec peut en tout temps vérifier l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire.

Règlements et normes de référence

Code de construction, chapitre IX, Jeux et manèges

Code de sécurité, chapitre VII, Jeux et manèges

Code de sécurité concernant les jeux et manèges CAN/CSA 267-00

Protection des renseignements personnels

Les renseignements nominatifs que vous transmettez à la RBQ de même que ceux qui seront consignés à votre dossier demeurent confidentiels, à l'exception des renseignements diffusés dans le Registre des détenteurs de licence, qui peut être consulté sur le site Web de la RBQ.

La RBQ pourra utiliser ces renseignements pour l'administration et l'application de la Loi sur le bâtiment. Seuls les employés affectés à l'application de cette loi auront accès à ces renseignements, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Pour en savoir plus

Régie du bâtiment du Québec

514 873-0976 ou 1 800 361-0761

www.rbq.gouv.qc.ca

Envoi du formulaire

Acheminez votre formulaire dûment rempli et signé à l'adresse ci-dessous :

Régie du bâtiment du Québec

545, boulevard Crémazie Est, 4^e étage

Montréal (Québec) H2M 2V2

Télec. : 514 864-2903 ou 1 866 315-0106